DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité -
Fraternité

COMMUNE DE Vagnas en Ardèche méridionale

6 place de la Mairie,

07150 Vagnas

Tél. : 04 75 38 62 97

Courriel : ma-vagnas@wanadoo.fr

www.vagnas-ardeche.com

Conseil Municipal VAGNAS du 5 juillet 2024

Présents : M.Mularoni – M.Failla – B.Schaeck – J.Bouniol - L.Lacoste - R.Laignel

J.Roux – C.Buisson – F.Tritto (arrivé à 18h22).

Absents : H. Martin – C. Eyballin

Procuration : C. Eyballin donne procuration à F.Tritto

Ouverture du conseil à 18h10

Secrétaire de séance : Régine LAIGNEL

Approbation du PV du conseil du 8 avril 2024 : approuvé à l'unanimité.

Approbation du PV du conseil du 20 juin 2024 : approuvé à l'unanimité.

Présentation au conseil du projet de la ferme du Rieusset :

Rappel : Une réunion de la commission syndicale des 2 associations de chasse (Vagnas et Salavas) s'est tenue le 4 juillet en présence des élus des 2 communes.

Le comité syndical a :

- Voté le budget primitif 2024 (2400 €)
- Validé la mise à disposition de la secrétaire de la mairie de Salavas
- Acté la réalisation de travaux sur le bien dont elle a la gestion
- Acté que la maîtrise d'ouvrage est effectuée par une collectivité

(une commission syndicale ne peut pas porter d'investissement*)*

Le projet de travaux de la future maison de la chasse (achetée en 2023 par les 2 communes pour la somme de 15000 € chacune) est présenté au conseil. Initialement évalué à 178 230 €HT, il passe à 324 783 € HT.

Travaux : 255 000 HT + Frais d'opération 58 300 HT + mandat 10 983 H T = 324 783 HT

Abstention : 0 – Contre : 2 (Schaeck – Laignel) – pour : 8 voix.

Délibération 2 – Convention de délégation de maitrise d'ouvrage avec le SDEA. L'ensemble du suivi des travaux sera réalisé par le syndicat de développement, d'équipement et d'aménagement de l'Ardèche qui a les compétences d'ingénierie technique, administrative et financière.

- Proposition d'accompagnement des mairies pour le suivi technique et financier du projet par le biais d'une convention de mandat
- Autorisation au Maire de Vagnas pour signature des marchés publics sous réserve que les crédits soient inscrits au budget

Abstention : 0 – Contre : 2 (Schaeck – Laignel) – pour : 8 voix.

Délibération 3 – Autorisation d'ouvrir une ligne de trésorerie pour l'opération « maison de la chasse ». Les frais s'y rapportant seront pris en charge par moitié par Salavas. (intérets).

Abstention : 0 – Contre : 2 (Schaeck – Laignel) – pour : 8 voix.

Délibération 4 – autorisation de demande de subvention pour travaux « maison de la chasse ».

Organisme	**Prévisions**	
ETAT DETR	80 000 €	25%
REGION	97 435 €	30%
DEPARTEMENT	50 000 €	15%
Autofinancement	**97 348 €**	30%
TOTAL	324 783 €	

Abstention : 0 – Contre : 2 (Schaeck – Laignel) – pour : 8 voix.

FIN DE LA SEANCE 19H30

Le Maire

Monique MULARONI

MAIRIE de VAGNAS (Ardèche)

La secrétaire de séance

Régine LAIGNEL